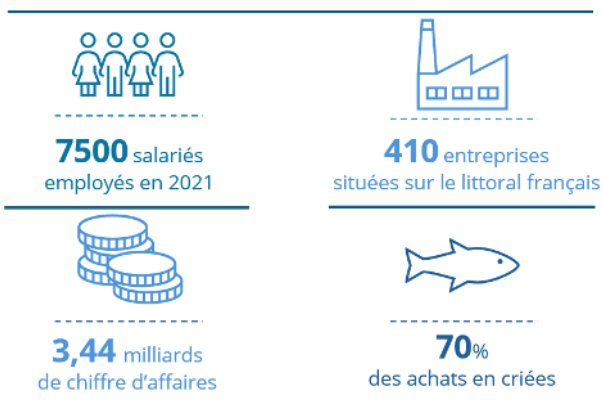


« Baromètre socio-économique des entreprises de mareyage »

Pour la cinquième année consécutive la Banque de France avec le soutien financier de FranceAgriMer a réalisé un baromètre socio-économique des entreprises de mareyage. Élaboré à partir des bilans comptables 2023 d'un échantillon représentatif de 254 entreprises de mareyage, ce baromètre actualisé tous les ans reprend différents indicateurs et ratios d'analyse économique qui permettent de disposer d'un éclairage précieux sur les dynamiques que traversent le secteur.

L'année 2023 a été marquée par une situation économique difficile pour les entreprises de mareyage s'expliquant entre autres par la diminution des débarquements en criées, l'augmentation de certaines charges ou encore la tension sur la consommation. Ces nouveaux enjeux qui se sont associés aux problématiques déjà existantes dans la filière (crise de l'inflation, vieillissement du secteur, etc.), ont dès lors eu des conséquences importantes pour le maillon.

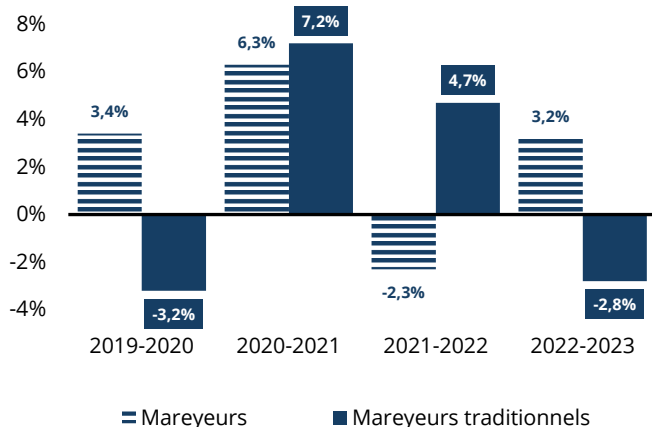
Le secteur du mareyage en bref :



Une situation hétérogène au sein du maillon

Les données récoltées au sein de ce baromètre d'étude montrent en premier lieu l'hétérogénéité des situations économiques traversées par les entreprises de mareyage : ainsi, si le mareyage dans sa globalité a été touché par une stagnation de ses résultats économiques, le mareyage traditionnel (qui représente 74% du panel étudié) voit quant à lui ses performances économiques diminuer.

Comparaison des variations de la valeur ajoutée (Ensemble des secteurs (en %) - Échantillon constant 2 ans par 2 ans)

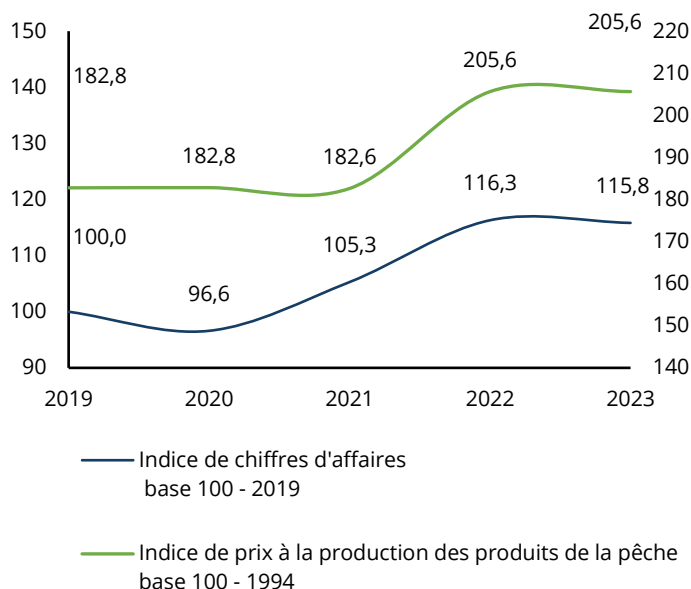


Le mareyage traditionnel, un segment particulièrement impacté

En 2023, la situation économique du mareyage traditionnel continue donc de s'étioler. Dans un contexte où l'inflation s'est stabilisée, les entreprises de mareyage **n'ont pas été en mesure de maintenir leur marge** : sur la période d'étude la plupart des entreprises voient en effet leur valeur ajoutée baisser.

Cette situation s'explique **d'abord par une stabilisation du chiffre d'affaires des entreprises de mareyage**. Celui-ci reflète la stagnation des prix à la production des produits de la pêche, mais traduit également le ralentissement des débarquements en France en 2023 à laquelle a dû faire face le secteur (FranceAgriMer, 2023). Cette baisse, due notamment au PAI Brexit, a d'ailleurs eu un impact significatif sur certains littoraux et soulève de vives inquiétudes pour le secteur, dont le modèle économique repose entre autres sur l'accès à suffisamment de volumes pour compenser un niveau de charges structurellement élevé.

Évolution du chiffre d'affaires et de l'indice des prix à la production



Par ailleurs, la **hausse des charges** contribue à la diminution de la valeur ajoutée. Ces augmentations s'expliquent notamment par la hausse du coût de la main d'œuvre et par celle de postes d'autres dépenses, tels que l'énergie, l'eau ou encore les emballages.

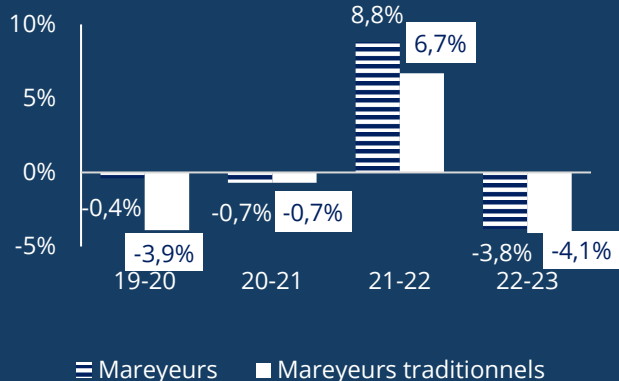
Enfin, l'année 2023 a été marquée par certaines tensions sur la consommation de produits de la pêche : les contraintes économiques ont pesé sur le choix des consommateurs français (FranceAgriMer, 2023). Dans un tel contexte, les entreprises de mareyage n'ont pas pu répercuter totalement la hausse des charges à leurs clients.

Le mareyage reste pourvoyeur d'emploi

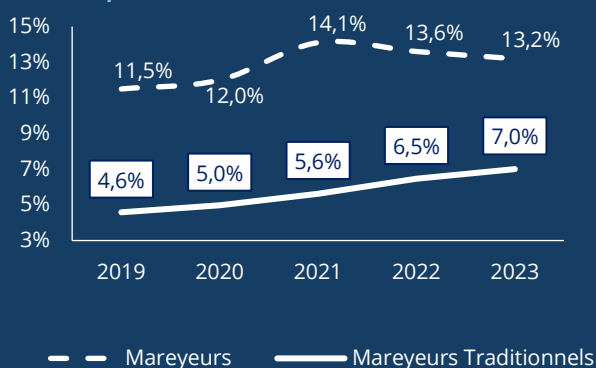
Les entreprises de mareyage sont à forte intensité de main d'œuvre, et les charges de personnel représentent 70% de la valeur ajoutée en 2023. Ces charges sont d'ailleurs quasiment stables entre 2022 et 2023 et au regard de l'évolution des effectifs (-3,8%), elles témoignent d'une meilleure rémunération du personnel.

Toutefois, la situation économique difficile a des conséquences significatives sur l'emploi : après avoir fortement augmenté en 2022, les effectifs sont en effet en baisse en 2023. En outre, le mareyage traditionnel privilégie le recours à l'interim, témoignant d'une gestion prudente des entreprises.

Variation des effectifs internes (%)



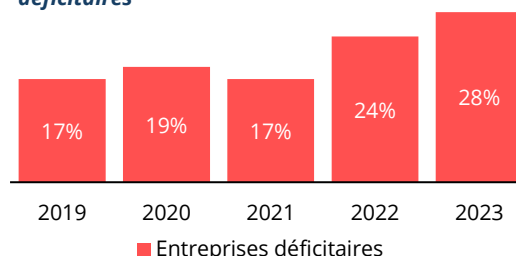
Poids du personnel intérimaire dans les charges de personnel total



Un secteur qui demeure fragile

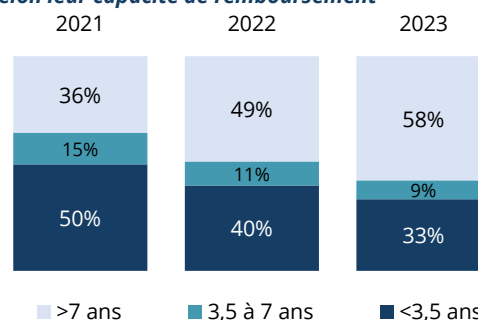
La fragilisation du secteur se traduit également par la **hausse significative du nombre d'entreprises déficitaires**. Ainsi, en 2023 elles représentent plus du quart des entreprises du secteur.

Part d'entreprises de mareyage déficitaires



La capacité de remboursement des entreprises s'est également détériorée. La part d'entreprises ayant une capacité de remboursement supérieure à plus de 7 ans passe de 36% en 2021 à 58% en 2023.

Répartition des entreprises du mareyage selon leur capacité de remboursement



Des investissements qui continuent d'augmenter en 2023

Dans ce contexte pourtant difficile, les entreprises de mareyage continuent leurs efforts d'investissements. Cette évolution reflète la nécessité pour les entreprises de s'adapter aux nouvelles contraintes économiques et aux nouvelles attentes sociétales et réglementaires.

Taux d'investissement d'exploitation en % (Investissement d'exploitation / Valeur ajoutée)

